

Les services publics : un véritable actif pour les ménages québécois

La valeur redistributive de l'offre et de la consommation des services publics

Pierre Gouin

Gabriel Ste-Marie

FÉVRIER 2012

Notices biographiques

Chargé de projet pour l'IRÉC, **Pierre Gouin** obtient un diplôme d'études approfondies (D.E.A.) en économie de la production en 1980 à l'Université de Paris-X, une maîtrise en sciences économiques en 1979 et une maîtrise en mathématiques en 1970 à l'Université de Montréal.

Chargé de projet pour l'IRÉC, **Gabriel Ste-Marie** détient un baccalauréat et une maîtrise en économie avec mention spéciale à l'Université du Québec à Montréal. Il est professeur en économie au Cégep de Joliette et chargé de cours à l'UQAM.

Ce rapport de recherche de l'Institut de recherche en économie contemporaine (IRÉC) a été réalisé pour le compte du Secrétariat intersyndical des services publics (SISP).

© Institut de recherche en économie contemporaine

978-2-923203-16-4

Dépôt légal — Bibliothèque nationale du Québec, 2012

Dépôt légal — Bibliothèque nationale du Canada, 2012

IRÉC, 1030, rue Beaubien Est, bureau 103, Montréal, Québec H2S 1T4

Table des matières

Introduction	1
CHAPITRE 1	
Dépenses publiques ventilées (par Gabriel Ste-Marie)	3
1.1 Portrait des dépenses publiques	4
1.2 Ventilation des dépenses publiques par ménage	8
1.3 Faits saillants	14
CHAPITRE 2	
Dépenses publiques et distribution de la richesse (par Pierre Gouin)	17
2.1 La distribution des revenus	17
2.2 L'effet redistributif de la taxation	19
2.3 L'effet redistributif des dépenses publiques et de leur financement	21
2.4 L'évolution depuis 1999	22
2.5 Conclusion	24
2.6 Faits saillants	24
CHAPITRE 3	
Dépenses ventilées par genre (par Gabriel Ste-Marie)	27
3.1 Faits saillants	30
CHAPITRE 4	
Les entreprises québécoises (par Gabriel Ste-Marie)	31
4.1 Faits saillants	35
Annexes	37
A. Variable retenue pour chaque sous-catégorie de dépenses et ventilation par quintile de ménage (en %)	38
B. Variable retenue pour chaque sous-catégorie de dépense et ventilation par genre d'individu (femmes- hommes) (en %)	39

Introduction

Le coût des services publics fait l'objet d'une véritable lutte idéologique. Les partisans de la privatisation et du retrait de l'État laissent souvent entendre que ces services sont trop coûteux. Les uns affirment qu'ils sont inefficaces et qu'en conséquence les contribuables n'en auraient pas pour leur argent. Les autres laissent entendre que l'offre de services publics est trop large et que le Québec vivrait au-dessus de ses moyens. Quels que soient les registres argumentaires en présence, il est assez rare de voir les études établir rigoureusement la valeur des services effectivement consommés par les ménages et estimer du coup la part et la valeur que représentent la consommation et l'usage de ces services dans le budget des ménages.

Afin de donner un autre éclairage au débat sur la place des services publics, la présente étude établit la valeur de services consommés par les ménages et les entreprises. Elle mesure aussi l'effet de redistribution de ces services et les impacts sur la réduction des inégalités.

CHAPITRE I

Les dépenses publiques ventilées

par Gabriel Ste-Marie

Cette première partie s'intéresse à l'ampleur des dépenses publiques dans l'économie québécoise. Elle établit leur ordre de grandeur par niveau d'administration. Les dépenses sont également présentées par catégorie et sous-catégorie. Une fois l'analyse du portrait effectuée, nous évaluons à qui profitent ces dépenses. Pour ce faire, nous ventilons chaque sous-catégorie par quintile de revenu de ménage. Dans le chapitre suivant, l'ensemble de la fiscalité est pris en compte et analysé afin de mesurer l'effet redistributif des finances publiques dans l'économie québécoise. La ventilation des dépenses par genre (homme femme) est aussi présentée et analysée, tout comme les dépenses directes effectuées au bénéfice des entreprises.

La présente recherche s'inspire directement d'une étude des économistes Hugh Mackenzie et Richard Shillington publiée en 2009 par le Centre canadien de politiques alternatives¹. Leur méthode est reprise et appliquée aux données les plus récentes pour le Québec.

Les données des administrations publiques proviennent de Statistique Canada. Afin de rendre ces informations comparables, cet organisme central de la statistique au Canada les compile pour chaque niveau d'administration et pour chaque province. Nous avons retenu les données les plus récentes qui ont été révisées. Malheureusement, Statistique Canada a arrêté momentanément de produire ces données. L'organisme révisé sa méthode pour intégrer les dernières normes comptables du Fonds monétaire international. Leur mise à jour sera faite en 2014.

Les données québécoises et fédérales portent sur l'année financière se terminant à la fin mars (2007-2008), alors que celles du niveau local se rapportent à l'année civile (2007)². Cette année est représentative des autres en ce sens où les recettes et les dépenses gouvernementales n'ont pas connu de variations brusques. Lorsque Statistique Canada aura publié les données plus récentes, il sera possible d'évaluer de quelle façon chaque ordre d'administration a réagi à la crise économique qui ne fait que s'étirer.

Afin de pouvoir comparer les provinces entre elles, il est à noter que Statistique Canada compte les dépenses des commissions scolaires au niveau de l'administration locale. Nous les présentons aussi de cette façon, tout en gardant en tête que les commissions scolaires sont redevables et rattachées au Québec. Les institutions de santé et des services sociaux sont également attribuées au niveau du Québec, tout comme les universités et les collèges et les régimes de retraite non autonomes du Québec.

Pour la ventilation des dépenses par niveau d'administration, le principal défi méthodologique consiste à éviter la double comptabilisation. Ainsi, lorsqu'il y a des transferts entre administrations, nous devons établir quel niveau effectue la dépense, afin de ne pas les comptabiliser deux fois. Par exemple, le fédéral peut affirmer dépenser un montant en éducation postsecondaire, dont une grande partie est en fait transférée au Québec. Les deux ordres affirment alors avoir dépensé le

1. MACKENZIE, Hugh et Richard SHILLINGTON, *L'aubaine discrète du Canada – Les avantages tirés des services publics*, Centre canadien de politiques alternatives, avril 2009, 41p.

2. Cette année est indiquée comme étant 2008 dans les tableaux de Statistique Canada.

même montant, mais nous devons le compter une seule fois. Comme nous l'avons mentionné plus haut, cette étude reprend l'objet et la méthode de celle des économistes Mackenzie et Shillington. Ainsi, nous déterminons la dépense au niveau qui la réalise. Voici leurs explications :

« Statistique Canada produit des données pour chaque ordre de gouvernement séparément, des données regroupées pour l'ensemble des administrations publiques et des données regroupées pour les administrations provinciales et locales. En raison de l'importance des paiements de transfert intergouvernementaux dans les finances publiques canadiennes, l'addition des données déclarées séparément pour chaque ordre de gouvernement ferait en sorte qu'un grand nombre de dépenses sont comptées deux fois. Par exemple, les paiements de transfert du gouvernement fédéral pour les soins de santé seraient comptés une fois en tant que dépenses de paiement de transfert du gouvernement fédéral, et une autre fois en tant que dépenses provinciales consacrées à la santé. Aux fins de la présente analyse, nous soustrayons les paiements de transfert des dépenses de chaque ordre de gouvernement pour en arriver à une mesure des services publics effectivement assurés par chaque ordre de gouvernement »³.

Puisque la principale fonction financière du fédéral est de transférer de l'argent aux particuliers et aux autres gouvernements, son poids relatif est grandement diminué par cette méthode. À l'inverse, cette façon de faire avantage au premier lieu le niveau local, qui est en plus dopé par les dépenses en éducation primaire et secondaire. Enfin, les transferts sont souvent assortis de conditions, ce qui oriente les dépenses, comme l'illustre la grève étudiante québécoise de 2005. Le gouvernement du Québec voulait alors couper 103 millions \$ en bourses. Il avait finalement reculé lorsqu'il s'était rendu compte que les deux tiers de ce montant auraient été retranchés des transferts en éducation postsecondaire provenant du fédéral.

La présente étude porte sur les dépenses effectuées au Québec. Il faut déterminer la part du fédéral qui y est dépensée. Pour ce faire, nous avons retenu les données publiées par les comptes économiques provinciaux de Statistique Canada⁴. Cette part est de 20,08 % pour l'année retenue. Il n'est malheureusement pas possible d'attribuer la part des dépenses fédérales qui revient au Québec pour chaque sous-catégorie de dépense. Nous attribuons donc le même ratio à l'ensemble des dépenses pour chaque sous-catégorie⁵.

1.1 Portrait des dépenses publiques

Pour l'année retenue 2007-2008, les dépenses publiques effectuées au Québec s'élèvent à plus de 140 milliards \$. En excluant le service de la dette, soit 12 milliards \$, il reste 128 milliards \$ qui vont en services à la population. Ce montant représente une dépense moyenne de près de 17 000 \$ par individu ou encore plus de 37 000 \$ par ménage.

En attribuant chaque dépense au niveau d'administration qui l'effectue, le Québec se démarque clairement en dépensant pour plus de 67 milliards \$ soit 52,54 % des dépenses publiques. Le fédéral représente un peu plus du quart soit 25,5 % avec près de 33 milliards \$ dépensés au Québec. Le niveau local, qui inclut les commissions scolaires, dépense 21,9 % soit 28 milliards \$⁶.

3. Hugh MACKENZIE et Richard SHILLINGTON, *op. cit.*, p.40

4. Le tableau 384-0004 ventile les dépenses courantes nettes en biens et services du gouvernement fédéral par province

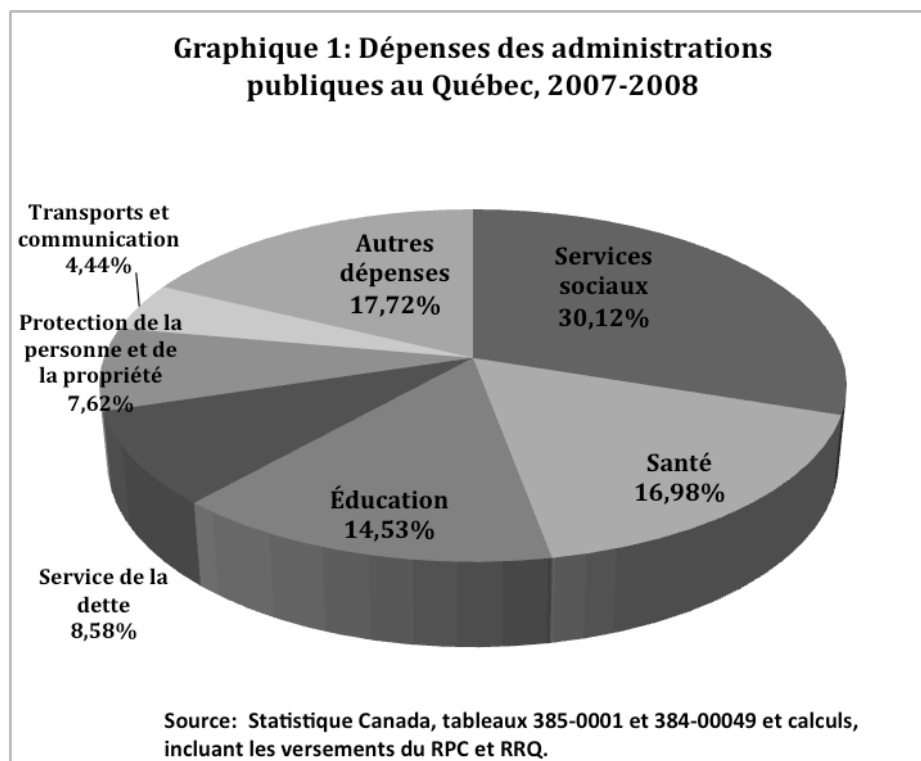
5. Ce choix ne s'inscrit pas dans le débat portant sur le partage des actifs et passifs du niveau fédéral entre le Québec et les autres provinces comme l'a fait la Commission Bélanger-Campeau (1991). Pour un résumé des positions, voir Louis GILL, *Rembourser la dette publique : la pire des hypothèses*, Chaire d'études socio-économiques de l'UQAM, 2006, p.27

6. Ces données excluent le service de la dette

Tableau 1 - Dépenses publiques effectuées au Québec, 2007-2008				
	Total	Fédéral	Provincial	Local
Dépense totale (M\$)	128 130,52	32 716,61	67 319,56	28 094,41
Dépense par individu (\$)	16 667,55	4 255,86	8 757,10	3 654,59
Dépense par ménage (\$)	37 312,32	9 527,26	19 603,83	8 181,25
Source : Statistique Canada, tableaux 385-0001, 051-00011, BD/MSPS et calculs.				

Les ménages versent diverses contributions à l'État et reçoivent des services en retour. L'ampleur est impressionnante et rarement évaluée. Le ménage moyen reçoit pour 37 312 \$ en services, ce qui représente 68 % de son revenu gagné.⁷ Les dépenses publiques et la fiscalité jouent un important rôle redistributif dans la population seront analysées plus loin.

Le graphique 1 présente les dépenses par catégorie. Cette analyse apporte un éclairage étonnant. Par exemple, nous entendons souvent que la santé accapare la moitié des dépenses du gouvernement du Québec. C'est plutôt 31 %, soit moins du tiers de ses dépenses. C'est que le poste est souvent présenté comme « santé et services sociaux ». Or les services sociaux, comme la CSST, l'aide sociale et même les prestations de retraite des employés de l'État (incluant par exemple les juges, les médecins et les militaires) sont ici dans une catégorie distincte. Lorsque nous additionnons les trois niveaux d'administration, la part allouée à la santé chute drastiquement. Au Québec, moins de 17 % des dépenses publiques vont à la santé. Cette proportion est la même dans l'ensemble du Canada. Il s'agit non pas de la première dépense, mais de la deuxième, justement derrière les services sociaux.



7. Pour le revenu gagné, voir le tableau 1 du chapitre 2 à la page 18.

Cette catégorie représente 30 % des dépenses publiques, même si le niveau local y est absent. Elle inclut des transferts de toute sorte aux individus et familles et accapare la moitié des dépenses du fédéral. En plus des pensions versées aux divers employés de l'État retraités, la catégorie compte les prestations d'assurance-emploi et plus généralement les dépenses allant à l'assistance sociale⁸. Les services sociaux comptent également près du tiers des dépenses du gouvernement du Québec. C'est que 12 % des dépenses totales de ce niveau d'administration va au régime des rentes du Québec, un peu moins de 9 % aux prestations de retraite de ses anciens employés, près de 6 % à l'aide sociale, sans compter la CSST (2,65 %), les subventions aux CPE et autres services de garde (2,20 %) et les indemnités de la SAAQ (1,02 %).

Comme le montre le graphique 1 de la page précédente, le troisième poste de dépenses publiques au Québec est l'éducation, à peine deux points et demi derrière la santé. Les dépenses des commissions scolaires, incluses dans le niveau local, représentent plus du tiers de ce niveau avec un peu plus de 10 milliards \$. L'éducation postsecondaire représente 7,7 milliards \$. En y ajoutant les autres sous-catégories comme les services particuliers de recyclage, on remarque que cette catégorie représente près de 13 % des dépenses du Québec. Les montants sont tirés du tableau 2 de la page suivante.

Si nous dérogeons de la méthode de Statistique Canada et attribuons les dépenses des commissions scolaires au Québec, nous constatons alors que les dépenses en éducation représentent alors 23 % des dépenses de ce niveau. La santé et l'éducation représentent ensemble la moitié (50,09 %) des dépenses. Pour l'ensemble des administrations, c'est 31,50 %, peu importe la méthode.

Le service de la dette représente près de 9 % des dépenses publiques au Québec. Par ordre d'administration, c'est 11,29 % des dépenses du fédéral, 9,00 % au Québec et 4,11 % des dépenses du local. Au total, ce montant est de 12 milliards \$⁹.

La sécurité représente près de 8 % des dépenses publiques, soit environ 2,5 milliards \$ au provincial et au local, et près de 6 milliards au fédéral. Puisqu'il inclut l'armée, ce poste représente plus de 15 % des dépenses du gouvernement fédéral. Nous rappelons qu'il s'agit là de la part attribuée au Québec.

8. Selon Statistique Canada : « Assistance sociale - Cette sous-fonction regroupe les paiements de transfert (y compris les crédits d'impôt remboursables) ayant pour objectif d'aider les particuliers et les familles à maintenir un niveau de revenu socialement acceptable. Bien que considérées comme une forme d'aide au revenu, les indemnités pour accident du travail, les prestations au titre des régimes de retraite des employés, les allocations aux anciens combattants et les indemnités aux victimes d'accidents d'automobile sont imputées à une sous-fonction distincte (...). La présente sous-fonction comprend les dépenses relatives aux prestations de bien-être général accordées aux personnes désavantagées, aux crédits d'impôt remboursables et aux rabais d'impôt accordés aux particuliers ou aux familles à revenu faible et moyen. (Ces crédits et rabais d'impôt sont devenus de plus en plus des instruments de la politique sociale visant à annuler l'impôt que doivent verser les personnes âgées ou désavantagées, comme les crédits d'impôt foncier et de taxe de vente), les dépenses au titre des régimes contributifs, dont le RPC et le RRQ, et des régimes non contributifs, comme la Sécurité de la vieillesse (y compris le Supplément de revenu garanti), les allocations familiales et les prestations pour enfants versées aux termes des programmes des administrations publiques fédérales, provinciales et territoriales, les prestations d'AE, le supplément de loyers, les allocations au conjoint et les allocations aux aveugles et aux personnes handicapées. Les coûts administratifs relatifs à ces programmes sont également inclus ». L'extrait précédent a été tiré du paragraphe 6.22 de la publication « Système de gestion financière (SGF) » (<http://www.statcan.gc.ca/pub/68f0023x/68f0023x2006001-fra.pdf>). Nous remercions Jean-Gaston Gingras pour la référence ainsi que Anna Macdonald et Claude Vaillancourt pour leur aide méthodologique. Ils travaillent à Statistique Canada.

9. L'évaluation des intérêts imputés au remboursement de la dette suscite la controverse. À ce sujet, voir par exemple le texte de Louis GILL, *L'heure juste sur la dette du Québec*, Montréal, 15 juin 2010, disponible à l'adresse suivante : http://classiques.uqac.ca/contemporains/gill_louis/heure_juste_dette_du_Qc/Heure_juste_dette_Qc.pdf

Plus de la moitié des 4,44 % allant aux transports et communications est accaparé par le municipal, le fédéral étant ici moins présent. Cette catégorie représente près de 12 % des dépenses du local incluant 800 millions \$ consacrés au transport en commun.

Tableau 2 : Dépenses des administrations publiques, pour le Québec, 2007-2008, millions \$				
	Fédéral	Provincial	Local	Total
Total des recettes	39 161,35	73 862,34	24 050,03	137 073,71
Total des dépenses	36 880,95	73 979,64	29 299,33	140 159,92
Services généraux de l'administration publique	1 817,46	1 389,19	1 889,81	5 096,46
Protection de la personne et de la propriété	5 705,83	2 427,22	2 547,78	10 680,83
Transports et communication	453,91	2 301,90	4 271,01	7 026,91
Santé	999,61	22 720,35	72,65	23 792,61
Services sociaux/Transferts aux personnes	18 193,03	23 969,42	58,92	42 221,37
Éducation	648,73	9 330,06	10 385,61	20 364,40
Conservation des ressources et développement de l'industrie	1 549,13	3 355,48	376,52	5 281,13
Environnement	373,17	-	3091,93	3 465,10
Loisirs et culture	827,49	559,57	2 179,43	3 566,49
Travail, emploi et immigration	361,32	-	1 654,88	2 016,20
Logement	138,58	472,03	517,97	1 128,58
Affaires extérieures et aide internationale	1 247,45	-	-	1 247,45
Planification et aménagement des régions	49,61	553,43	6,57	609,61
Établissements de recherche	341,64	-	666,15	1 007,79
Service de la dette	4 164,34	6 660,08	1 204,92	12 029,34
Autres dépenses	9,64	240,91	375,09	625,64
Surplus (+) / déficit (-)	2 280,40	(117,31)	(5 249,30)	(3 086,21)

Source : STATISTIQUE CANADA, tableau 385-0001 et calculs.

L'ensemble des catégories de dépenses est présenté dans le tableau 2 de la page 7. Les données sont aussi présentées par ordre de gouvernement. La méthode retenue qui détermine les dépenses au niveau d'administration qui la réalise permet de voir où se réalisent les surplus ou déficits. Si, de façon globale, l'administration publique a réalisé un déficit de trois milliards \$ au Québec pour l'année étudiée, nous remarquons un surplus de plus de deux milliards \$ au fédéral, un léger déficit d'un peu plus de 100 millions \$ au Québec et d'un important déficit de plus de cinq milliards \$ au niveau local qui inclut les commissions scolaires. Cette lecture des déficits appuie la controverse concernant le déséquilibre fiscal entre les niveaux d'administration.

Le tableau 3 montre à quels postes se partage la dépense publique que reçoivent un individu et un ménage. Comme indiqué précédemment, les trois principaux postes sont les services sociaux, la santé et l'éducation. La composante *services sociaux* est distribuée de façon inégale dans la population, mais en moyenne, un individu en reçoit pour plus de 5 000 \$, alors que pour le ménage, c'est un peu plus de 12 000 \$. Vient ensuite la santé avec plus de 3 000 \$ par individu et près de 7 000 \$ par ménage. Pour l'éducation, c'est en moyenne 2 649 \$ par personne et près de 6 000 \$ par ménage.

Tableau 3 : Dépense publique moyenne par ménage, Québec, 2007-2008, \$		
Postes	Dépense par individu	Dépense par ménage
Services sociaux	5 492	12 295
Santé	3 095	6 929
Éducation	2 649	5 930
Protection de la personne et de la propriété	1 389	3 110
Transports et communication	810	1 814
Autres dépenses	3 232	7 234
Total	16 668	37 312
Source : Statistique Canada, tableaux 385-0001 et 384-00049, 051-00011, BD/MSPS et calculs, incluant les versements du RPC et RRQ.		

1.2 Ventilation des dépenses publiques par ménage

Cette partie évalue à qui profitent les dépenses publiques. Pour ce faire, nous séparons les ménages en cinq groupes égaux qui sont classés par ordre croissant de revenus. Ces quintiles de ménage constituent la façon habituelle de diviser la population pour évaluer ses disparités, notamment par Statistique Canada¹⁰.

Afin d'évaluer l'effet redistributif des dépenses publiques, nous cherchons ici à savoir à quel quintile de la population chaque dollar est consacré. Nous commençons par donner quelques indications méthodologiques, avant de présenter les résultats.

10. Il est à remarquer que l'étude de Mackenzie et Shillington ne présente pas les familles par quintile, mais par tranche de revenus de 10 000 \$. Leur méthode donne plus de détails, mais permet difficilement de savoir quelle part de la population reçoit quelle part des dépenses. De plus, avoir effectué de telles estimations pour le Québec à partir des bases de microdonnées aurait donné des valeurs peu fiables. Par exemple, l'échantillon de l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu (EDTR) compte seulement 53 ménages (sur plus de 5000) qui ont des revenus annuels supérieurs à 200 000 \$ et à peine 11 qui gagnent entre 190 000 \$ et 200 000 \$.

Statistique Canada définit un ménage comme une personne ou un groupe de personnes qui cohabitent dans un logement ou l'occupent¹¹. Cela inclut tant les familles que les personnes seules. Nous les appelons aussi familles économiques. Pour notre analyse, les ménages québécois sont classés selon leur revenu puis séparés en cinq groupes égaux, les quintiles. Le premier est le plus pauvre, le cinquième le plus riche. Le tableau 4 présente un aperçu de leurs caractéristiques.

Tableau 4 : Caractéristiques des ménages québécois, 2007			
Quintile	Étendue du revenu	Revenu moyen	Taille moyenne du ménage
Premier	moins de 22 741 \$	15 324 \$	1,24 personne
Deuxième	de 22 741 \$ à 39 499 \$	31 271 \$	1,82 personne
Troisième	de 39 500 \$ à 58 700 \$	49 081 \$	2,23 personnes
Quatrième	de 58 701 \$ à 90 051 \$	72 419 \$	2,69 personnes
Cinquième	90 052 \$ et plus	151 818 \$	3,14 personnes
Source : Les données de revenus ont été calculées à partir de la Base de données du Modèle de simulation de politiques sociales (BD/MSPS) et la taille à partir de l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu (EDTR). Ces deux sources sont produites par Statistique Canada			

Les écarts de revenus sont considérables. Par exemple, les 20 % des ménages les plus riches gagnent en moyenne 9,9 fois le revenu des 20 % les plus pauvres. Ces données sont avant impôts, dont l'un des objectifs est justement d'atténuer ces écarts. Il faut aussi dire que les ménages les plus riches sont généralement aussi plus nombreux. En moyenne, un ménage dans le cinquième quintile est 2,5 fois plus nombreux qu'un ménage du premier quintile. En prenant le revenu par personne, nous constatons que l'écart entre les premier et cinquième quintiles chute à 3,9.

Si les ménages sont séparés en cinq groupes égaux, il n'en va pas de même pour le nombre d'individus. Ceci diffère d'autant qu'il y a une nette corrélation entre le revenu moyen du ménage et sa taille. À partir de la taille moyenne du ménage présentée au tableau 4, nous construisons le tableau 5. Par exemple, le cinquième quintile représente 28 % de la population, alors que le premier en représente seulement 11 %. Plus de la moitié de la population (52,42 %) se retrouve dans les quatrième et cinquième quintiles (les 40 % des ménages les plus riches).

Tableau 5 : Part de la population par quintile des ménages québécois, 2007					
Quintile	Premier	Deuxième	Troisième	Quatrième	Cinquième
Part de la population (%)	11,11	16,39	20,08	24,15	28,27

Si le gouvernement dépensait le même montant pour chaque personne, le premier quintile recevrait 11,11 % des services publics, le deuxième 16,39 % et ainsi de suite. Nous avons construit les quintiles en fonction du nombre de ménages, afin d'évaluer les revenus de chaque famille, comme le fait Statistique Canada dans ses enquêtes. Toutefois, nous cherchons à évaluer la part de dépense que chaque individu reçoit.

Selon la méthode de Mackenzie et Shillington, chaque dollar de dépense publique est interprété comme un service reçu par la population. Il y a bien sûr la santé, l'éducation et les routes,

11. Voir la définition détaillée : <http://www.statcan.gc.ca/concepts/definitions/house-menage-fra.htm>

mais aussi l'armée et même l'aide aux entreprises. Par exemple, un dollar versé en subvention à une entreprise est ici perçu comme un service rendu aux ménages. Cela pourrait permettre à l'entreprise de renforcer sa position, de créer des emplois ou bien de ne pas fermer, ce qui est à l'avantage du ménage. Cette façon de voir est controversée. Un tel avantage est loin d'être automatique et ce genre de subventions permet avant tout à l'entreprise bénéficiaire d'accroître ses profits. Il en va de même pour tous les services publics qu'elle reçoit comme les infrastructures routières.

Le chapitre 4 aborde la question complexe des dépenses publiques que reçoivent les entreprises. Il n'est pas possible de distinguer clairement toutes les dépenses qui vont aux ménages de celles allant aux entreprises. Comme pour les ménages, celles-ci bénéficient aussi des infrastructures de transport ou de la police, mais tirent également profit du système d'éducation et de santé, en ayant par exemple accès à une main-d'œuvre formée et en santé. Cela leur permet aussi d'économiser le versement d'une assurance maladie pour leurs employés. Cette question est d'autant plus complexe qu'il n'existe aucune base de données statistique permettant de ventiler les dépenses publiques par ménages et par entreprises. Pour la présente section et malgré ses inconvénients, c'est la méthode des économistes Mackenzie et Shillington qui est retenue.

Si chaque dollar dépensé représente un service à la population, notre étude ne prend pas en compte son effet multiplicateur. Les dépenses publiques constituent des revenus qui sont à leur tour dépensés et contribuent ainsi à dynamiser l'activité économique. Cet effet est difficile à bien évaluer. Même s'il est très important, nous le laissons de côté de nos analyses.

Nous n'évaluons pas plus la qualité des services reçus pour les montants en jeu. Par exemple, l'État dépense annuellement 24 milliards \$ dans le secteur de la santé au Québec, soit un peu plus de 3 000 \$ par personne. Nous n'évaluons pas ce qu'il aurait pu en coûter dans le secteur privé. Des études existantes effectuent déjà ce genre de comparaison, comme celles de l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) qui comparent les différents pays.

Toujours selon la méthode des auteurs de l'étude de référence, nous retenons chaque catégorie et sous-catégorie de dépenses publiques que nous ventilons en fonction des quintiles. Les déficits, le service de la dette et les recettes publiques ne sont pas pris en compte. Les revenus gouvernementaux sont intégrés à l'analyse dans la section suivante.

La méthode suggère trois niveaux d'association. Le premier retient les données qu'il est possible de lier directement aux ménages. Il s'agit principalement des dépenses de transferts aux individus, comme l'assurance-emploi ou les indemnités aux victimes d'accidents du travail. Le deuxième niveau s'appuie sur des hypothèses crédibles de corrélation. Nous prenons une variable disponible pour associer la sous-catégorie de dépense aux individus. Par exemple, nous retenons le nombre de visites à l'hôpital pour ventiler les soins hospitaliers. L'éducation primaire et secondaire est ventilée en fonction du nombre d'enfants de cinq à dix-sept ans dans le ménage. Enfin, lorsqu'il n'est pas possible d'attribuer la dépense à des individus en particulier, nous la distribuons au prorata de la population. Ces dépenses produisent « des retombées bénéfiques en général pour la société, au point où il est impossible, sur le plan conceptuel, de définir une base constante pour les répartir entre différents types de familles. »¹² Nous retenons les mêmes variables témoins que l'étude de référence, à deux exceptions près. Le tableau 6 de la page 11 présente chaque sous-catégorie de dépenses, la variable utilisée pour la ventilation et la ventilation par quintile de chaque famille.

12. Hugh MACKENZIE et Richard SHILLINGTON, *L'aubaine discrète du Canada – Les avantages tirés des services publics*, Centre canadien de politiques alternatives, avril 2009, p.29

La présente démarche constitue une estimation de la distribution des dépenses. Chaque variable retenue est supposée fortement corrélée à sa sous-catégorie. Pour augmenter le niveau de précision des résultats, il faudrait mener une enquête auprès d'un large échantillon de ménages et mesurer directement chaque sous-catégorie de dépense publique. Cette enquête exigerait évidemment des moyens d'un autre niveau.

Les détails de chaque variable de corrélation retenue pour chaque catégorie et sous-catégorie sont présentés dans le tableau de l'annexe A à la page 38. Cet exercice nous permet d'obtenir les résultats présentés au tableau 6 ci-dessous.

Tableau 6 : Dépenses de l'ensemble des administrations publiques ventilées par quintile des ménages québécois, 2007-2008, millions \$					
Total des dépenses	1^{er}	2^e	3^e	4^e	5^e
Services généraux de l'administration publique	566,21	835,37	1 023,38	1 230,97	1 440,52
Protection de la personne et de la propriété	1 186,64	1 750,71	2 144,74	2 579,80	3 018,94
Transports et communication	323,47	896,88	1 473,43	1 840,08	2 493,05
Santé	6 523,42	4 820,82	4 378,82	4 000,27	4 069,28
Services sociaux/Transferts aux personnes	10 802,47	8 097,29	7 538,96	7 556,47	8 226,19
Éducation	1 832,98	2 382,12	4 491,84	4 757,31	6 900,15
Conservation des ressources et développement de l'industrie	586,73	865,64	1 060,47	1 275,58	1 492,71
Environnement	384,97	567,97	695,80	836,95	979,41
Loisirs et culture	222,30	402,50	640,68	770,55	1 530,45
Travail, emploi et immigration	197,07	289,41	427,26	523,37	579,10
Logement	419,98	337,92	201,12	128,63	40,93
Affaires extérieures et aide internationale	138,59	204,47	250,49	301,30	352,59
Planification et aménagement des régions	46,20	78,18	131,51	159,77	193,95
Établissements de recherche	111,96	165,19	202,37	243,42	284,85
Autres dépenses	69,51	102,55	125,63	151,11	176,84
Sources : Tableau 2, celui de l'Annexe A et calculs					

Les variables de ventilation de l'annexe A nous permettent de dresser un portrait des ménages québécois. Par exemple, nous constatons que les quintiles des revenus supérieurs travaillent davantage, dépensent davantage de carburant et en réparation d'automobiles, ont davantage d'enfants en âge d'aller à la garderie et à l'école primaire ou secondaire, dépensent plus en services de loisirs et sont davantage des propriétaires occupants.

À l'inverse, les premiers quintiles ont davantage de visites à l'hôpital, chez le médecin, de locataires, de personnes âgées, de transferts sociaux et d'assistance sociale. Toutefois, c'est le quatrième quintile qui tire le plus avantage des prestations d'assurance-emploi, devant le troisième puis le cinquième. Cette variable mesure si le ménage a reçu ou non de l'assurance-emploi¹³. Les autres

13. Si on retient le montant versé aux prestations, les écarts entre quintiles se creusent :

1 ^{er}	2 ^e	3 ^e	4 ^e	5 ^e
8,25	15,56	24,77	28,42	22,99

variables de transferts mesurent le montant de la prestation. Les indemnités versées aux accidentés du travail sont distribuées de la même façon.

Les personnes âgées se retrouvent principalement dans le deuxième quintile, le premier puis le troisième. Les prestations de la Régie des rentes du Québec vont d'abord au deuxième quintile, au troisième, au quatrième puis au premier. Notons enfin que la population active occupée, soit le nombre de travailleurs et de travailleuses, est distribuée de façon quasi identique à la population totale.

Le tableau 7 présente la distribution des dépenses publiques par niveau d'administration. Les dépenses locales, qui incluent les commissions scolaires, bénéficient davantage aux quintiles les plus riches. Les dépenses provinciales sont distribuées de façon plus égale entre les ménages et les dépenses fédérales bénéficient en premier lieu au premier quintile.

Tableau 7 : Distribution des dépenses publiques par niveau d'administration et par quintile de ménage québécois, 2007-2008, %					
	1^{er}	2^e	3^e	4^e	5^e
Dépenses fédérales	24,06	17,03	17,61	19,30	21,99
Dépenses provinciales	19,65	18,24	20,34	19,55	22,22
Dépenses locales	8,23	14,04	18,98	24,48	34,26

Le tableau 6 montre les montants dépensés par l'État dans chaque catégorie de service par quintile. Le tableau 8 reprend les principaux postes de dépense et donne les montants par ménage. Le tableau 9 le fait par individu.

Les résultats du tableau 8 à la page suivante sont surprenants. À part le premier quintile qui reçoit plus que le deuxième, chaque quintile supérieur reçoit davantage en services que les quintiles inférieurs. Si le troisième reçoit plus que le deuxième, le quatrième plus que le troisième, et c'est le cinquième quintile qui reçoit le plus de services publics, avec en moyenne plus de 46 000 \$ par ménage. Ce résultat s'explique avant tout par la taille des ménages, plus élevés chez les quintiles supérieurs. Le tableau 9 annule cet effet en présentant les dépenses par individu, toujours groupées selon leur ménage d'appartenance.

Tableau 8: Services publics reçus par ménage, selon le poste et le quintile, Québec, 2007-2008, \$					
	1 ^{er}	2 ^e	3 ^e	4 ^e	5 ^e
Services sociaux	15 724	11 786	10 974	10 999	11 974
Santé	9 496	7 017	6 374	5 823	5 923
Éducation	2 668	3 467	6 538	6 925	10 044
Protection de la personne et de la propriété	1 727	2 548	3 122	3 755	4 394
Transports et communication	398	1 171	1 926	2 358	3 215
Autres dépenses	4 067	5 737	7 146	8 504	10 707
Total	34 079	31 728	36 079	38 363	46 258
Source : Tableau 7, Statistique Canada, tableau 051-00011, BD/MSPS et calculs.					

À cause des catégories *services sociaux* et *santé*, l'individu du premier quintile reçoit 10 000 \$ de plus que celui du deuxième, qui reçoit plus que celui du troisième et ainsi de suite, sauf pour celui du cinquième qui reçoit presque 500 \$ de plus que celui du quatrième. Ceci s'explique par des dépenses plus élevées pour les catégories *éducation* et *transports et communication*.

Tableau 9 : Services publics reçus par individu, selon le poste et le quintile, Québec, 2007-2008, \$					
	1 ^{er}	2 ^e	3 ^e	4 ^e	5 ^e
Services sociaux	12 681	6 476	4 921	4 089	3 813
Santé	7 658	3 856	2 858	2 165	1 886
Éducation	2 152	1 905	2 932	2 574	3 199
Protection de la personne et de la propriété ¹⁴	1 393	1 400	1 400	1 396	1 399
Transports et communications	321	644	863	876	1 024
Autres dépenses	3 279	3 152	3 204	3 161	3 410
Total	27 483	17 433	16 179	14 261	14 732
Source : Tableau 7, Statistique Canada, tableau 051-00011, BD/MSPS et calculs.					

Ces résultats confirment l'effet redistributif que jouent les services publics dans la population. L'effet est maximal pour le premier quintile. Il est moins important pour les quatre quintiles supérieurs, l'écart entre le deuxième et le cinquième étant de 2 700 \$, ce qui signifie que l'individu du cinquième quintile reçoit seulement 15 % de moins de service que celui du deuxième. Or, pour bien mesurer l'effet de redistribution des services publics et leurs impacts sur la réduction des inégalités, il est important d'intégrer la contribution des ménages à l'analyse, soit les taxes et les impôts qu'ils paient. C'est ce que l'on retrouve au chapitre suivant.

14. Selon les choix méthodologiques retenus précédemment, cette catégorie devrait présenter le même montant pour chaque individu de chaque quintile. Les légers écarts s'expliquent par des arrondissements effectués lors de calculs précédents.

1.3 Faits saillants

■ L'ensemble des services publics dépensés au Québec représente près de 130 milliards \$ par année. C'est près de 17 000 \$ par personne et un peu plus de 37 000 \$ par ménage.

■ Les services publics représentent pour les ménages l'équivalent de 68 % de leurs revenus gagnés.

Dépenses publiques effectuées au Québec, 2007-2008	
Dépense totale (M\$)	128 130,52
Dépense par individu (\$)	16 667,55
Dépense par ménage (\$)	37 312,32

■ Ces services représentent principalement des services sociaux, des services en santé, en éducation, en sécurité et en transport.

Dépense publique moyenne par ménage, Québec, 2007-2008, \$		
Postes	Dépense par individu	Dépense par ménage
Services sociaux	5 492	12 295
Santé	3 095	6 929
Éducation	2 649	5 930
Protection de la personne et de la propriété	1 389	3 110
Transports et communication	810	1 814
Autres dépenses	3 232	7 234
Total	16 668	37 312

■ En moyenne, plus un ménage appartient à un quintile élevé, plus il compte d'individus.

■ Un ménage du cinquième quintile gagne en moyenne 9,9 fois plus que celui du premier. Une fois corrigé pour le nombre d'individus par ménage, cet écart chute à 3,9 fois.

Suite à la page suivante

Caractéristiques des ménages québécois, 2007		
Quintile	Revenu moyen	Taille moyenne du ménage
Premier	15 324 \$	1,24 personnes
Deuxième	31 271 \$	1,82 personnes
Troisième	49 081 \$	2,23 personnes
Quatrième	72 419 \$	2,69 personnes
Cinquième	151 818 \$	3,14 personnes

■ Les ménages des quintiles supérieurs reçoivent plus de services que ceux des quintiles inférieurs. C'est parce qu'ils comptent plus d'individus.

■ Les individus dont le ménage se situe dans les quintiles inférieurs reçoivent une plus grande part de services publics que ceux dans les quintiles supérieurs.

■ Les dépenses publiques ont un effet redistributif, surtout pour le premier quintile. Un individu du premier quintile reçoit plus de 10 000 \$ de plus que celui appartenant au deuxième quintile.

Services publics reçus par ménage et par individu, Québec, 2007-2008, \$					
	1 ^{er}	2 ^e	3 ^e	4 ^e	5 ^e
Dépense par ménage (\$)	34 079	31 728	36 079	38 363	46 258
Dépense par individu (\$)	27 483	17 433	16 179	14 261	14 732

Dépenses publiques et distribution de la richesse

par Pierre Gouin

L'analyse des dépenses publiques montre que les administrations publiques réalisent par leurs dépenses une certaine redistribution de la richesse. Tous les ménages québécois profitent d'un niveau comparable de biens et de services publics, quels que soient leur niveau de revenu et leur capacité à se payer de tels services. En tenant compte de la taille des ménages, les dépenses publiques opèrent une redistribution marquée en faveur du quintile de la population dont les revenus sont les plus faibles. Pour apprécier correctement l'ampleur de la redistribution de la richesse opérée par les administrations publiques, il faut aussi prendre en compte la taxation qui fournit les sources de financement des dépenses publiques. C'est ce qui sera examiné dans le présent chapitre.

Une mise en garde s'impose. Nous avons déjà mentionné que la méthode retenue pour l'attribution des dépenses publiques aux diverses catégories de ménages suppose qu'ultimement ce sont les ménages qui bénéficient de l'ensemble des dépenses publiques. Conformément à l'étude des auteurs Mackenzie et Shillington¹, la méthode n'attribue donc aucune dépense au secteur des entreprises. Il en résulte que lorsque nous présentons simultanément les dépenses publiques dont profitent les ménages et les cotisations, les taxes et les impôts payés par les ménages, le secteur des ménages apparaît fortement subventionné par le secteur des entreprises. Par exemple, en 2007, les entreprises ont contribué pour plus de 30 milliards de dollars aux revenus totaux des administrations, tandis que la méthode ne leur attribue aucune dépense publique.

Finalement, si la redistribution de la richesse a longtemps été reconnue comme un rôle bénéfique et essentiel de l'État, ce rôle est désormais remis en question et les gouvernements semblent se plier aux pressions qui s'exercent pour réduire l'importance de leur action redistributive. Nous allons donc examiner des données comparatives pour les années 1999 et 2007 pour tenter d'y discerner une tendance.

2.1 La distribution des revenus

Dans un premier temps, il est intéressant de faire une brève analyse de la distribution des revenus au Québec. Nous allons considérer l'année 2007 puisque l'analyse des dépenses publiques est faite pour l'année financière 2007-2008.

Le portrait de la distribution des revenus est donné dans le tableau 1 à la page 18. Il s'agit ici du revenu total, soit du revenu gagné plus les transferts reçus des administrations publiques. Les quintiles indiquent, par exemple, que 20 % des ménages ont un revenu annuel inférieur à 22 740 \$ et que 20 % des ménages ont un revenu supérieur à 90 051 \$. Le revenu moyen pour les ménages de ce quintile est de 151 818 \$. Cette dernière donnée permet de nuancer l'argument parfois évoqué que des hausses d'impôts qui ne visent que les revenus élevés ne peuvent rapporter de

1. MACKENZIE, Hugh et Richard SHILLINGTON, *L'aubaine discrète du Canada - Les avantages tirés des services publics*, Centre canadien de politiques alternatives, avril 2009, 41p.

montants significatifs aux gouvernements parce qu'elles ne s'appliquent qu'à peu de contribuables. Sans oublier la différence de taille des ménages entre quintiles, le revenu moyen des ménages du premier quintile correspond à 10,1 % de celui des ménages du dernier quintile en 2007.

Tableau 1 : Revenu gagné et revenu de transferts selon le quintile de revenu du ménage, en dollars, Québec, 2007

Quintiles de revenu total	1 ^{er}	2 ^e	3 ^e	4 ^e	5 ^e	Total
	≤ 22 740	≤ 39 499	≤ 58 700	≤ 90 051	> 90 051	
Nombre de ménages (000)	687	687	687	687	687	3434
Revenu total/ménage	15 324	31 271	49 081	72 419	151 818	63 986
Revenu gagné/ménage	5179	19 485	39 777	63 837	146 012	54 862
Revenu de transferts/ménage	10 145	11 786	9304	8582	5806	9125
Transferts/revenu total (%)	66.2 %	37.7 %	19.0 %	11.9 %	3.8 %	14.3 %

Source : Dans la présente section, toutes les données sur les revenus des ménages et sur les impôts et taxes proviennent du modèle de simulation de politiques sociales de Statistique Canada.

Les données révèlent aussi que les transferts gouvernementaux représentent une part importante des revenus totaux, soient les deux tiers pour le quintile inférieur de revenu et plus du tiers pour le second quintile, comparativement à 14,3 % pour l'ensemble des ménages. En dollars, toutes les catégories de ménages reçoivent des montants significatifs sous forme de transferts. L'impact redistributif des transferts gouvernementaux a été pris en compte dans la section précédente puisque ces transferts étaient inclus dans le total des dépenses publiques.

Nous pouvons obtenir un portrait alternatif de la distribution des revenus en considérant le revenu avant les transferts, soit le revenu gagné. Nous constatons que 20 % des ménages gagnent moins de 9 743 \$ par année et que le revenu moyen de ce groupe de ménages est de 2 776 \$. Dans cette optique, les transferts représentent 85 % du revenu pour 20 % des ménages québécois.

Tableau 2 : Revenu gagné et revenu de transferts selon le quintile de revenu gagné du ménage, en dollars, Québec, 2007

Quintiles de revenu gagné	1 ^{er}	2 ^e	3 ^e	4 ^e	5 ^e	Total
	≤ 9743	≤ 29 803	≤ 51 498	≤ 83 189	> 83 189	
Nombre de ménages (000)	688	687	686	686	687	3434
Revenu total/ménage	18 329	30 689	48 431	71 498	151 091	63 986
Revenu gagné/ménage	2776	19 421	40 297	64 920	147 020	54 862
Revenu de transferts/ménage	15 552	11 268	8134	6578	4071	9125
transferts/revenu total (%)	84.8 %	36.7 %	16.8 %	9.2 %	2.7 %	14.3 %

Nous observons des écarts énormes dans les revenus gagnés, ceux du premier et du deuxième quintile étant égaux respectivement à 2 % et 13,2 % de ceux du dernier quintile. Nous pouvons supposer que pour une bonne partie des ménages du quintile inférieur, aucun membre du ménage n'est en mesure d'occuper un emploi régulier pour différentes raisons. Par ailleurs, nous pouvons interpréter les écarts importants entre les revenus des ménages des autres quintiles comme reflétant les écarts qui existent entre la valeur sur le marché d'une heure de travail pour différents types d'occupation. Ces écarts s'expliquent en partie par une plus grande productivité réelle associée

aux compétences, mais ils s'expliquent aussi par des imperfections de marché qui font que certaines activités réalisent des valeurs ajoutées bien supérieures à la moyenne. En théorie, en raison de la concurrence, les profits anormaux qui permettent des salaires anormaux devraient toujours s'éliminer rapidement. Comme Québécoises et Québécois, nous pouvons tenter de nous déculpabiliser des écarts extrêmes de rémunération en faisant valoir que les forces du marché s'établissent globalement, les salaires de crève-faim des travailleuses et des travailleurs du tiers-monde, les revenus exorbitants des dirigeants d'entreprises multinationales et la rémunération excessivement généreuse des médecins américains, par exemple, faisant pression sur les salaires d'ici. Cependant, si nous croyons que la répartition des revenus est injuste, l'État a les moyens, par les transferts, les programmes sociaux et la taxation, de rétablir une répartition plus équitable, couvrant aussi les personnes qui n'ont pas accès au marché du travail. Comme société, nous avons choisi de le faire il y a longtemps et nous pouvons continuer à le faire, d'autant plus que les écarts dans les revenus gagnés tendent à s'accroître.

Finalement, nous nous intéresserons à la comparaison de la répartition des revenus au Québec avec celle observée dans l'ensemble du Canada. Nous ferons cette comparaison en considérant les quintiles de revenu total.

Tableau 3 : Revenu gagné et revenu de transferts selon le quintile de revenu du ménage, en dollars, Canada, 2007						
Quintiles de revenu total	1^{er}	2^e	3^e	4^e	5^e	Total
	≤ 26 379	≤ 46 230	≤ 70 129	≤ 106 119	> 106 119	Tous
Nombre de ménages (000)	2703	2705	2704	2704	2704	13 520
Revenu total/ménage	16 531	36 091	57 625	86 582	191 789	77 727
Revenu gagné/ménage	6603	24 983	48 833	79 115	186 895	69 288
Revenu de transferts/ménage	9929	11 108	8792	7468	4894	8438
transferts/revenu total (%)	60.1 %	30.8 %	15.3 %	8.6 %	2.6 %	10.9 %

D'abord, en 2007, le revenu moyen par ménage au Canada était de 21 % supérieur au revenu moyen par ménage au Québec. Cet écart de revenu est de 8 % pour le quintile inférieur, 16 531 \$ comparativement à 15 324 \$, de 15 % pour le second quintile et de 26 % pour le quintile supérieur. Les écarts moindres pour les premiers quintiles s'expliquent par le fait que les transferts constituent une forte proportion du revenu pour les ménages à faible revenu au Québec comme au Canada. Au total, les transferts gouvernementaux sont plus importants au Québec. Ils représentent 14,3 % du revenu total des ménages, comparativement à 10,9 % au Canada. L'écart de revenu entre le Québec et le Canada est ainsi de 26,3 % si nous considérons seulement le revenu gagné.

2.2 L'effet redistributif de la taxation

À partir des données du modèle de simulation des politiques sociales de Statistique Canada, il est possible de définir un taux global de taxation comme étant égal au ratio des cotisations, des taxes à la consommation et des impôts provinciaux et fédéraux sur le revenu total. En 2007, le taux de taxation se situait à 29,7 % au Québec. L'impact redistributif de la taxation provient de la progression de ces taux, allant de 17,3 %, pour le quintile de revenu inférieur à 34,1 % pour le quintile supérieur. Malgré cela, le revenu après impôts des ménages du quintile supérieur demeure 7,9 fois plus élevé que celui du quintile inférieur, comparativement à un ratio de 9,9 avant impôts.

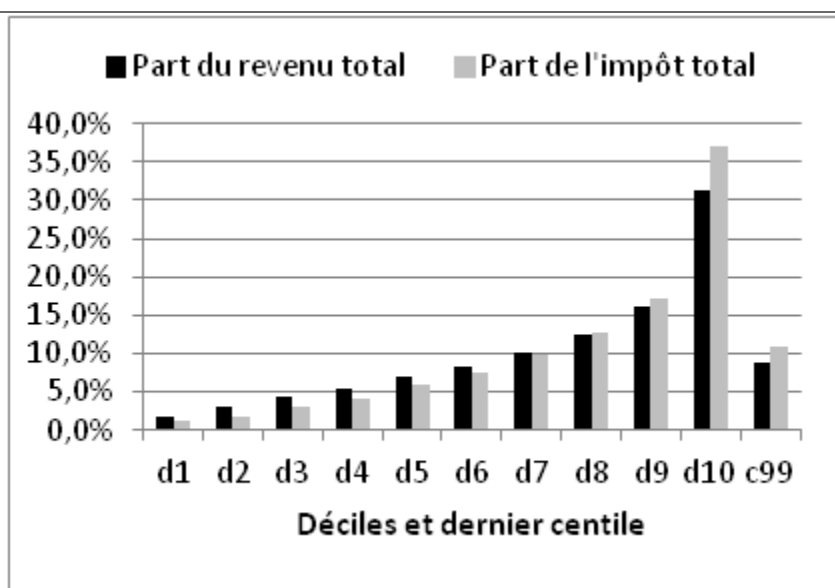
Tableau 4 : Impôts et taxes selon le quintile de revenu du ménage, en dollars, Québec, 2007

Quintiles	1 ^{er}	2 ^e	3 ^e	4 ^e	5 ^e	Total
	≤ 22 740	≤ 39 499	≤ 58 700	≤ 90 051	> 90 051	Tous
Impôts et taxes/ménage	2652	6783	12 663	21 285	51 699	19 018
Taux de taxation	17.3 %	21.7 %	25.8 %	29.4 %	34.1 %	29.7 %

L'analyse par décile en isolant aussi la catégorie du 1 % de revenu le plus élevé permet de mieux connaître l'ampleur du déséquilibre entre les revenus supérieurs et les revenus inférieurs. Ainsi, le revenu moyen des ménages du décile le plus élevé est de près de 17,2 fois plus élevé que les ménages du décile inférieur. De plus, les 34 000 ménages dont le revenu est le plus élevé (le centile supérieur) ont un revenu 12,6 fois plus élevé que la médiane des revenus des ménages qui est à 44 424 \$². Après paiement des impôts et des taxes, ces ratios demeurent très élevés à 13,7 et 10,5 respectivement.

Figure 1 : Analyse des revenus et des taux de taxation des ménages selon les déciles de revenu, Québec, 2007

Catégories	Revenu moyen	Taux de taxation
D1	11 703	19,1 %
D2	18 951	16,2 %
D3	27 206	20,6 %
D4	35 375	22,6 %
D5	44 424	24,8 %
D6	53 730	26,6 %
D7	64 534	28,9 %
D8	80 238	29,8 %
D9	103 147	31,7 %
D10	200 750	36,8 %
C99	558 231	37,4 %



Pour l'ensemble du Canada, le taux de taxation se révèle inférieur de près de 2 % à celui du Québec en 2007, mais ce sont les taux pour les deux quintiles de revenu supérieurs qui y sont plus faibles. L'effet redistributif de la taxation y apparaît donc un peu moins marqué qu'au Québec.

2. Il s'agit de données d'échantillons et celles du centile supérieur risquent d'être statistiquement moins robustes.

Tableau 5 : Impôts et taxes selon le quintile de revenu du ménage, en dollars, Canada, 2007						
Quintiles	1^{er}	2^e	3^e	4^e	5^e	Total
	≤ 26 379	≤ 46 230	≤ 70 129	≤ 106 119	> 106 119	Tous
Impôts et taxes/ménage	2974	7632	14 773	24 017	59 075	21 695
taux de taxation	18,0 %	21,1 %	25,6 %	27,7 %	30,8 %	27,9 %

Au cours de la dernière décennie, les deux paliers de gouvernement ont insisté sur la nécessité de réduire l'effort fiscal des contribuables et ils ont pris des mesures en visant, soit l'impôt sur le revenu, soit la taxe de vente. Certaines cotisations sociales ont aussi été ajustées, mais parfois à la hausse. Le tableau ci-dessous permet de constater une diminution importante du taux global de taxation au Québec entre 1999 et 2010, année pour laquelle les résultats proviennent d'une simulation de Statistique Canada.

Tableau 6 : Taux de taxation selon le quintile de revenu du ménage, Québec, 1999, 2007 et 2010						
Quintiles	1^{er}	2^e	3^e	4^e	5^e	Total
Taux de taxation en 1999	18,8 %	23,3 %	28,5 %	33,2 %	38,7 %	33,4 %
Taux de taxation en 2007	17,3 %	21,7 %	25,8 %	29,4 %	34,1 %	29,7 %
Taux de taxation en 2010	16,1 %	20,0 %	24,8 %	28,4 %	33,2 %	28,7 %

Le taux de taxation est passé au total de 33,4 % en 1999 à 28,7 % en 2010. La diminution du taux de taxation est plus marquée pour les niveaux de revenu supérieur et la perte de recettes fiscales liée à ces catégories de revenus est énorme comme nous le verrons plus loin. Le taux d'imposition fédéral est passé de 17,2 % en 1999 à 13,9 % en 2010 tandis que le taux d'imposition québécois diminuait de 16,3 % à 14,8 %. Étant donnée la croissance marquée des dépenses de responsabilité provinciale, les gouvernements auraient pu profiter de la baisse des impôts et des taxes du gouvernement fédéral pour accroître le taux d'imposition du Québec.

2.3 L'effet redistributif des dépenses publiques et de leur financement

La première partie de cette étude a démontré l'action redistributive des dépenses publiques en considérant leur ventilation selon les catégories de revenu des ménages. Nous allons maintenant compléter cette analyse en prenant aussi en compte les impôts et les taxes payés par les différentes catégories de ménages. Il est cependant nécessaire de limiter l'analyse aux administrations fédérale et québécoise parce que le financement des municipalités est pratiquement impossible à répartir entre les ménages.

Le tableau 7 à la page suivante présente les dépenses nettes des impôts payés des administrations québécoise et fédérale par quintile de revenu en 2007-2008. Les données sur les impôts et taxes sont pour l'année civile 2007. Nous observons d'abord qu'en moyenne, chaque ménage québécois reçoit pour 10 115 \$ de dépenses publiques de plus que ce qu'il a payé en impôts et taxes. Cela s'explique principalement par le fait déjà mentionné que les entreprises contribuent aux revenus de l'État, mais que, selon la méthode retenue, toutes les dépenses publiques sont attribuées aux particuliers.

En tenant compte des impôts et des taxes payés par les ménages, l'action redistributive de l'État apparaît très importante. En effet, les ménages du quintile de revenu inférieur reçoivent

annuellement pour 28 070 \$ nets en services publics tandis que les ménages du quintile supérieur paient en impôts 19 449 \$ de plus qu'ils ne reçoivent en services publics. Même si nous supposons qu'environ 10 000 \$ de dépenses publiques leur sont faussement attribués, 60 % des ménages québécois recevraient plus de l'État que ce qu'ils lui paient.

Tableau 7 : Dépenses nettes des administrations publiques fédérale et provinciale, par quintile de revenu, Québec, 2007-2008, par ménage, en dollars

Quintiles	1 ^{er}	2 ^e	3 ^e	4 ^e	5 ^e	Total
	≤ 22 740	≤ 39 499	≤ 58 700	≤ 90 051	> 90 051	Tous
Dépenses publiques	30 722	25 991	28 334	28 365	32 250	29 133
en pourcentage du total	21,1 %	17,8 %	19,5 %	19,5 %	22,1 %	
Impôts et taxes	2 652	6 783	12 663	21 285	51 699	19 018
en pourcentage du total	2,8 %	7,1 %	13,3 %	22,4 %	54,4 %	
Dépenses nettes des impôts et taxes	28 070	19 208	15 671	7080	19 449	10 115

2.4 L'évolution depuis 1999

Depuis au moins dix ans, les gouvernements sont pris à partie à cause de leur rôle trop important dans l'économie. Des pressions ont été faites afin qu'ils réduisent leurs dépenses et qu'ils allègent le fardeau fiscal des contribuables et des entreprises. On peut supposer que les pressions proviennent principalement des contribuables de revenus supérieurs puisque, comme le montre le tableau 7 pour les ménages, la majorité des contribuables n'ont pas intérêt à soutenir une telle évolution. À moins qu'ils ne se laissent convaincre que les gouvernements sont très inefficaces et que les services qu'ils fournissent pourraient être obtenus à un coût bien moindre dans le secteur privé. Quoi qu'il en soit, nous pouvons observer au Canada une évolution vers un allègement de la fiscalité qui profite essentiellement aux contribuables à revenus élevés. La comparaison contenue dans le tableau 8 à la page suivante a été faite pour les années 1999 et 2007, mais nous avons déjà constaté que la fiscalité a poursuivi sa tendance moins progressive jusqu'en 2010. Des impôts moins élevés soulagent les contribuables, mais ils ont nécessairement un impact sur le niveau des dépenses publiques.

Afin d'évaluer globalement l'effet des changements aux impôts sur le revenu, aux cotisations et aux taxes de vente entre 1999 et 2007, nous avons calculé le taux global de taxation en 1999 et nous avons appliqué ce taux aux revenus de 2007. Ce calcul a été fait par quintile de revenu. Cela permet de calculer les impôts et les taxes qui auraient été payés en 2007 si les paramètres des différentes composantes de la fiscalité n'avaient pas changé entre 1999 et 2007. Les résultats figurent au tableau 8. Nous constatons qu'au total les ménages ont payé, en 2007, 2 369 \$ de moins en impôts que si les paramètres fiscaux de 1999 avaient été maintenus. Au total, cela représente un manque à gagner annuel pour l'État de plus de 8 milliards \$. Les ménages du premier quintile ont payé en moyenne 226 \$ de moins tandis que les ménages du quintile de revenu supérieur ont payé en moyenne 7 015 \$ de moins.

Tableau 8 : Impôts et taxes fédérale et provinciale, par quintile de revenu, Québec, 2007, par ménage, en dollars						
Quintiles	1^{er}	2^e	3^e	4^e	5^e	Total
	≤ 22 740	≤ 39 499	≤ 58 700	≤ 90 051	> 90 051	Tous
Impôts et taxes payés en 2007	2 652	6 783	12 663	21 285	51 699	19 018
Impôts et taxes estimés au taux de 1999	2 878	7 301	13 975	24 023	58 754	21 387
Écart dû au taux d'imposition	226	518	1312	2738	7055	2369

En raison des baisses de revenus, les gouvernements ont dû ajuster leurs dépenses. Ils pouvaient le faire proportionnellement, par catégories de dépenses, de sorte que l'attribution des dépenses par quintile de revenu n'aurait pas été modifiée. En pratique, les gouvernements ont procédé à des réaménagements de dépenses. Pour isoler l'impact des baisses de revenus, nous avons fait une simulation avec un ajustement proportionnel des dépenses. Pour l'administration fédérale, nous avons calculé la baisse des revenus et des dépenses pour l'ensemble du Canada et nous avons appliqué une part de 20,084 % des dépenses fédérales au Québec. Au total, les ménages québécois ont subi une perte de 2 337 \$ au chapitre des dépenses publiques. La perte pour les ménages du premier quintile a été de 2 659 \$ et celle pour ceux du quintile supérieur de 2 577 \$.

Tableau 9 : Dépenses simulées des administrations publiques fédérale et provinciale, par quintile de revenu, Québec, 2007-2008, par ménage, en dollars						
Quintiles	1^{er}	2^e	3^e	4^e	5^e	Total
	≤ 22 740	≤ 39 499	≤ 58 700	≤ 90 051	> 90 051	Tous
Dépenses publiques réelles en 2007-2008	30 722	25 991	28 334	28 365	32 250	29 133
Dépenses publiques simulées	33 381	28 023	30 487	30 630	34 828	31 470
Écart dû au taux d'imposition	-2659	-2032	-2153	-2265	-2577	-2337

L'impact des changements fiscaux entre 1999 et 2007 en tenant compte des revenus et des dépenses est présenté à la dernière ligne du tableau 10 à la page suivante. Notons que l'excédent des revenus sur les dépenses attribués aux ménages s'est accru de 31 \$ par ménage. Cette variation s'explique par le fait que le changement dans les recettes fiscales totales du fédéral, que nous avons évalué, ne se traduit pas par un changement proportionnel dans les recettes perçues au Québec ni dans les dépenses fédérales réalisées au Québec.

Nous constatons que les baisses d'impôts ont été très significatives de 1999 à 2007 pour les ménages à revenu élevé et que ceux-ci peuvent sans peine remplacer les services publics perdus en se payant des services privés. Par contre, les ménages des trois quintiles inférieurs de revenu ont payé très cher en matière de services publics la diminution de leurs paiements en impôts et taxes.

Tableau 10 : Impact de la diminution du taux d'imposition entre 1999 et 2007, par quintile de revenu, Québec, 2007-2008, par ménage, en dollars

Quintiles	1 ^{er}	2 ^e	3 ^e	4 ^e	5 ^e	Total
	≤ 22 740	≤ 39 499	≤ 58 700	≤ 90 051	> 90 051	Tous
Diminution des dépenses publiques	-2659	-2032	-2153	-2265	-2577	-2337
Gain lié à la baisse des impôts et taxes	226	518	1312	2738	7015	2369
Impact net sur les ménages	-2433	-1515	-841	473	4438	31

2.5 Conclusion

Si l'on ignore l'impact des baisses d'impôt sur les dépenses publiques, nous pouvons conclure des données analysées que la répartition des revenus ne s'est pas sensiblement détériorée entre 1999 et 2007. Les revenus des ménages du quintile inférieur représentaient 10,1 % des revenus de ceux du quintile supérieur en 2007 comparativement à 10,4 % en 1999. Même en tenant compte des impôts payés, comme le font généralement les analyses de la répartition du revenu, la répartition n'apparaît pas plus déséquilibrée en 2010 qu'elle ne l'était en 1999. Les ménages du quintile inférieur ont un revenu moyen après impôts égal à 12,7 % de celui du quintile supérieur en 2007, comparativement à 13,7 % en 1999. Cependant, en considérant aussi la réduction des dépenses publiques qui accompagne nécessairement les baisses d'impôts, nous pouvons dire que les ménages québécois à revenus moyens ou faibles ont été durement pénalisés par les choix politiques des gouvernements au cours de la dernière décennie.

2.6 Faits saillants

■ Le ménage moyen a eu un revenu total de 63 986 \$ en 2007. Ce montant est principalement composé de revenus gagnés, 54 862 \$, mais aussi de revenus de transferts de 9 125 \$ provenant du gouvernement.

■ Le revenu moyen du 1^{er} quintile représente à peine 10,1 % de celui du 5^e quintile. Le 3^e quintile représente 32,3 % de celui du 5^e, soit moins du tiers.

■ Le revenu moyen du 1^{er} décile représente seulement 5,8 % du 10^e et il représente à peine 2,1 % du 1 % le plus riche des ménages.

■ Même après les impôts et les taxes, le revenu moyen du 1 % les plus riches des ménages québécois est 10,5 fois plus élevé que le revenu du ménage médian.

■ Les transferts gouvernementaux représentent 14,3 % des revenus des ménages. Toutefois, ils représentent plus des deux tiers des revenus du 1^{er} quintile et plus du tiers de ceux du 2^e quintile.

■ Le revenu moyen des ménages de l'ensemble du Canada est 21 % plus élevé

Suite à la page suivante

que celui pour le Québec. Les écarts sont moindres aux quintiles inférieurs et plus importants pour les quintiles supérieurs.

- Les transferts gouvernementaux sont plus importants au Québec qu'au Canada.

- L'ensemble des impôts, des taxes et des cotisations des ménages québécois aux paliers fédéral et provincial a représenté un taux de 29,7 % en 2007. Ce taux varie entre 17,3 % pour le 1^{er} quintile jusqu'à 34,1 % pour le 5^e quintile.

- Ce taux est 2 % moins élevé dans le Canada, où ce sont les 4^e et 5^e quintiles qui sont moins taxés.

- Au Québec, ce taux global de taxes et d'impôt a diminué globalement, passant de 33,4 % à 28,7 % en 2010. Cette diminution est davantage marquée pour les quintiles supérieurs et particulièrement pour le 5^e quintile, étant passée de 38,7 % à 33,2 % sur cette période.

- Les dépenses publiques des niveaux fédéral et provincial représentent en moyenne 29 133 \$ par ménage. Les impôts, les taxes et les cotisations versées au gouvernement représentent une moyenne 19 018 \$ par ménage. La différence s'explique parce qu'une part des dépenses du gouvernement est financée par l'impôt des entreprises et par l'endettement.

- L'aspect redistributif de l'État est clair : les ménages des trois quintiles inférieurs reçoivent une part de dépenses publiques plus importante que les impôts, les taxes et les cotisations qu'ils versent à l'État.

- Les réductions de taxes et d'impôts entre 1999 et 2007 ont diminué l'effet redistributif de l'État.

- S'il n'y avait pas eu ces réductions, les ménages auraient versé en moyenne 2 369 \$ de plus en 2007 qu'ils ne l'ont effectivement fait. Ce montant représente 226 \$ pour le premier quintile et 7 055 \$ pour le 5^e quintile. Au total, l'État s'est privé de 8 135 millions de dollars en revenu en 2007. Ce chiffre représente donc le manque à gagner annuel en 2007 par rapport à la situation où les paramètres fiscaux de 1999 auraient été maintenus.

- L'imposition ayant été réduite, les dépenses publiques l'ont été d'autant. Les 4^e et 5^e quintiles y ont gagné puisque les réductions des prélèvements sont plus importantes que celles de services publics. Pour les trois premiers quintiles, c'est le contraire. En fait, le ménage moyen du 1^{er} quintile perd 2 433 \$, celui du 2^e quintile, 1 515 \$ et pour le 3^e quintile, c'est 841 \$ de moins.

Dépenses ventilées par genre

par Gabriel Ste-Marie

Ce chapitre évalue l'effet redistributif des dépenses publiques entre les sexes. Elle présente une ventilation des dépenses publiques par genre (femmes-hommes). Les microdonnées ayant été retenues pour effectuer les autres analyses permettent aussi d'effectuer cette ventilation. Dans les chapitres précédents, nous avons effectué les analyses par ménage et par quintile de ménage. Nous retenons ici les individus comme unité statistique. Cette unité est directement disponible dans l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu (EDTR) et dans l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes (ESCC). Malheureusement, les microdonnées de l'Enquête sur les dépenses des ménages (EDM) sont uniquement présentées par ménage. Nous avons donc classé ces ménages en fonction du sexe de chaque conjoint du couple, ou de l'individu dans le cas d'une famille monoparentale ou d'une personne seule, afin d'effectuer correctement la ventilation par genre. Encore ici, les données portent sur le Québec pour l'année 2007-2008.

Selon Statistique Canada, il y avait 3 912 391 femmes et 3 838 941 hommes au Québec en 2008¹. Ceci représente un ratio 50,47 % - 49,53 %. Il y avait donc légèrement plus de femmes. Pour nos analyses, nous retenons plutôt le ratio des individus âgés de dix-huit ans et plus. Il était de 50,90 % - 49,10 % pour des femmes. Comme il y a plus de femmes, un État qui dépenserait un montant identique par personne consacrerait une part moindre pour les hommes, moins nombreux.

Même cette légère asymétrie prise en compte, la ventilation des dépenses publiques est légèrement à l'avantage des femmes. Ceci confirme le rôle redistributeur de l'État. Puisque, en moyenne, les hommes occupent encore des fonctions plus avantageuses économiquement que les femmes, il est normal que l'État vienne atténuer cet écart. La différence tient en premier lieu aux diverses mesures de soutien dont bénéficient particulièrement les mères monoparentales et les retraitées vivant seules.

Le tableau de l'annexe B à la page 39 présente la ventilation retenue pour chaque sous-catégorie de dépenses. Il est à rappeler que ces résultats sont pondérés en fonction du poids de chaque sexe dans la population de dix-huit ans et plus. Par exemple, nous remarquons que les femmes effectuent un peu plus de visites à l'hôpital que les hommes, mais dans une moindre mesure que leur poids dans la population. Cela veut dire qu'un homme fait en moyenne légèrement plus de visites qu'une femme. Il s'agit d'une information surprenante puisque les femmes accouchent encore généralement à l'hôpital.

Le tableau de l'annexe B montre que les femmes reçoivent plus de prestations de soutien du revenu que les hommes. Cela indique que la pauvreté les touche davantage. Dans le même sens, elles bénéficient davantage des transferts et des services sociaux en général. À l'opposé, les hommes touchent plus d'assurance-emploi, à cause de leur prévalence dans les emplois à caractère saisonnier. Il est aussi à noter qu'il y a davantage de femmes à loyer et davantage d'hommes propriétaires.

1. STATISTIQUE CANADA, *Tableau 051-0001 : Estimations de la population, selon le groupe d'âge et le sexe au 1er juillet, Canada, provinces et territoires, annuel.*

Si les soins médicaux sont davantage attribués aux femmes, c'est qu'elles effectuent plus de visites chez le médecin, principalement en raison des suivis de grossesse. Avoir des enfants demeure toutefois un choix de couple et les soins médicaux qui y sont associés bénéficient à toute la famille.

Les femmes présentent un léger avantage pour l'éducation, puisqu'elles sont plus nombreuses à étudier et le font plus longtemps. Enfin, elles obtiendraient un peu plus du transport en commun. À l'opposé, les dépenses en transport vont légèrement à l'avantage des hommes. Ceux-ci bénéficient un peu plus des prestations du Régime des rentes du Québec et de celles de la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ). Ils reçoivent nettement plus de prestations de la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST) et des anciens combattants².

Enfin, dans le tableau de l'Annexe B, nous remarquons que les dépenses allant aux Centres de la petite enfance (CPE) et autres services de garde vont autant aux femmes qu'aux hommes. C'est que cette aide est principalement versée aux parents en couple de sexe opposé. Il aurait aussi été possible d'attribuer cette aide davantage aux femmes. Dans les faits, cette mesure s'adresse principalement aux femmes en favorisant principalement leur retour sur le marché du travail.

Au total, les femmes reçoivent 52,31 % des services publics, contre 47,69 % pour les hommes. Le tableau 1 présente aussi la ventilation par niveau d'administration. Malgré le fait que le niveau local compte ici l'éducation primaire et secondaire, ses dépenses présentent un léger biais en faveur des hommes, à cause des dépenses en transport, en loisirs et en culture.

Tableau 1 : Distribution des dépenses publiques par niveau d'administration et par genre d'individu (femmes – hommes), 2007-2008, (%)		
	Femmes	Hommes
Dépenses fédérales	54,30	45,70
Dépenses provinciales	52,12	47,88
Dépenses locales	50,45	49,55
Dépenses totales	52,31	47,69

Si les dépenses au Québec bénéficient un peu plus aux femmes, c'est à cause des prestations de soutien du revenu et des soins médicaux. Au fédéral, l'écart continue à se creuser, principalement à cause de l'importance des transferts sociaux dans le budget.

2. Pour ce poste, nous avons alloué l'ensemble de ces prestations aux hommes, faute de données suffisamment complètes. Cette estimation néglige la part de femmes retraitées des Forces armées, qui doit être assez faible, mais aussi les prestations versées aux veuves.

Tableau 2 : Dépenses de l'ensemble des administrations publiques ventilées par genre d'individu (femmes – hommes), 2007-2008, millions \$		
	Femmes	Hommes
Total des dépenses	67 025,74	61 104,84
Services généraux de l'administration publique	2 593,93	2 502,52
Protection de la personne et de la propriété	5 436,20	5 244,63
Transports et communication	3 432,86	3 594,05
Santé	12 877,33	10 915,28
Services sociaux/Transferts aux personnes	22 803,54	19 417,83
Éducation	10 457,57	9 906,83
Conservation des ressources et développement de l'industrie	2 687,92	2 593,20
Environnement	1 763,63	1 701,48
Loisirs et culture	1 728,65	1 837,83
Travail, emploi et immigration	921,54	1 094,66
Logement	570,54	558,04
Affaires extérieures et aide internationale	634,91	612,54
Planification et aménagement des régions	285,73	323,88
Établissements de recherche	512,93	494,86
Autres dépenses	318,43	307,21
Source : Calculs à partir du tableau 1 et du tableau 2 du chapitre I.		

De façon complémentaire, le tableau 2 évalue les dépenses que reçoit globalement chaque sexe. Ce tableau permet de construire le tableau 3 qui présente le montant que reçoit un individu de chaque sexe. En moyenne, les femmes reçoivent 1 200 \$ de plus que les hommes, soit 17 132 \$ contre 15 917 \$. Il s'agit d'un écart de 7,6 %. La différence s'explique surtout par les services sociaux et par ceux de santé. Les dépenses publiques jouent donc un certain rôle redistributif entre les sexes.

Tableau 3 : Services publics reçus par individu, selon le poste et le sexe, Québec, 2007-2008, \$		
	Femmes	Hommes
Services sociaux	5 829	5 058
Santé	3 291	2 843
Éducation	2 673	2 581
Protection de la personne et de la propriété³	1 389	1 366
Transports et communication	773	835
Autres dépenses	3 176	3 234
Total	17 132	15 917
Source : Tableau 3, Statistique Canada, tableau 051-00011 et calculs.		

Ceci complète l'analyse par genre. Le chapitre suivant n'étudie pas la redistribution dans la population, mais se penche sur les dépenses publiques bénéficiant aux entreprises québécoises ainsi que leurs contributions.

3. Selon les choix méthodologiques retenus précédemment, cette catégorie devrait présenter le même montant pour chaque individu de chaque sexe. Le léger écart s'explique par des arrondissements effectués lors de calculs précédents.

3.1 Faits saillants

■ Les services publics ont un effet redistributif entre les sexes. Alors que les femmes représentent 50,47 % de la population, elles reçoivent 52,31 % des services publics.

Distribution des dépenses publiques agrégées et de la population par genre, Québec, 2007-2008, %		
	Femmes	Hommes
Distribution des dépenses	52,31	47,69
Distribution de la population	50,47	49,53

■ Cela représente une dépense moyenne de 17 132 \$ par femme québécoise, soit 1 215 \$ de plus que la dépense bénéficiant aux hommes.

■ Cette différence s'explique principalement par les transferts en services sociaux et en santé.

Services publics reçus par individu, selon le poste et le sexe, Québec, 2007-2008, \$		
	Femmes	Hommes
Services sociaux	5 829	5 058
Santé	3 291	2 843
Éducation	2 673	2 581
Protection de la personne et de la propriété	1 389	1 366
Transports et communication	773	835
Autres dépenses	3 176	3 234
Total	17 132	15 917

CHAPITRE 4

Les entreprises québécoises

par Gabriel Ste-Marie

Ce chapitre ne s'intéresse pas à l'effet redistributif de l'État dans la population, mais rappelle que les entreprises bénéficient aussi des services publics. Comme nous l'avons mentionné dans la première section, les entreprises comme les ménages tirent avantage d'à peu près toutes les dépenses publiques, que ce soit directement ou non. Malheureusement, il n'existe pas de données statistiques ou de méthode adéquate pour ventiler l'ensemble des dépenses gouvernementales entre personnes physiques et morales.

Il serait possible de le faire pour certaines variables, comme les dépenses en transport. Il faudrait alors prendre en compte le nombre de véhicules, leur taille, leur kilométrage, etc. La plupart des variables posent toutefois de sérieux problèmes. Les entreprises, comme les ménages, bénéficient clairement des dépenses en sécurité, en éducation, en santé, etc. Certaines études évaluent même quelques-uns de ces avantages en effectuant des comparaisons entre pays et régions. Il n'est toutefois pas possible de désigner un bénéficiaire unique entre individus et entreprises pour chaque dollar que dépense l'État dans chaque catégorie de service.

Les premiers chapitres de l'étude ont attribué les dépenses aux ménages, faisant abstraction des entreprises. Il s'agit de la méthode des auteurs Mackenzie et Shillington. Lorsqu'on répartit l'ensemble des services publics sur les ménages, nous avons trouvé qu'ils reçoivent en moyenne pour plus de 37 000 \$ de services. Si, à l'inverse, nous répartissons l'ensemble des services publics sur les entreprises¹, nous obtenons un avantage représentant 517 835 \$ par entreprise. Ce montant ne représente pas une réalité concrète. Cela signifierait que chaque dollar que dépense l'État sert directement et uniquement les entreprises. Il permet toutefois de donner un ordre de grandeur en présentant le ratio des services publics par rapport au nombre d'entreprises.

À l'aide des statistiques disponibles, nous allons établir un portrait des subventions que reçoivent les entreprises québécoises et les mettre en perspective avec ce qu'elles paient en impôts et taxes aux différents niveaux d'administration, autant que faire se peut étant donné la disponibilité des statistiques.

Les entreprises établies au Québec jouissent d'un cadre fiscal des plus compétitifs, d'importantes subventions et d'un environnement favorable au déploiement de leurs activités. C'est ce que confirme, année après année, le document *Choix concurrentiels*, produit par la firme KPMG². L'édition 2010 prend en compte 26 facteurs-coûts. Le document évalue dans quels pays et dans quelles villes les entreprises ont les coûts de démarrage et d'exploitation les plus intéressants. Le Canada arrive au deuxième rang. Pour la région Nord-Est des États-Unis et du Canada, les trois villes québécoises retenues dans l'échantillon arrivent au premier rang. Sherbrooke se classe première, Québec deuxième et Montréal troisième, sur un échantillon de dix-neuf villes.

1. En retenant le nombre du Registre des entreprises de Statistique Canada, soit 247 435.

2. KPMG, *Choix concurrentiels*, édition 2010. Le document peut être consulté à l'adresse suivante : <http://www.choixconcurrentiels.com/>

De son côté, PricewaterhouseCoopers a publié une brochure qui vante les crédits d'impôt qu'offrent les administrations canadiennes aux entreprises qui ont des projets en recherche et développement³. C'est au Québec qu'ils sont les plus élevés. Pour chaque tranche de 100 \$, une entreprise peut se voir rembourser plus de 70 \$⁴. Il est certes important de stimuler la recherche. Le problème est que souvent, les entreprises arrivent à passer des dépenses ordinaires dans ce créneau. Cet élément contribue à réduire l'écart entre l'impôt payé par les entreprises et les subventions qu'elles reçoivent, comme le montrent les tableaux 4 et 5 à la page 34. La Banque mondiale vient tout juste de publier une étude (*Doing Business*, 2011) qui montre que notre régime fiscal est le plus favorable aux PME des pays du G8 et l'un des plus généreux au monde.

Il y a quelques années, la Chaire d'études socio-économiques de l'UQAM a produit une étude portant sur la fiscalité des entreprises⁵. Elle met notamment en lumière le déplacement du fardeau fiscal des entreprises vers les particuliers au cours des dernières décennies. Par exemple, la part des impôts directs et de la taxe sur le capital payée par les compagnies au gouvernement du Québec représentait 6,8 % du PIB en 1964 et seulement 1,5 % en 2004. Au fédéral, cette part est passée de 5,2 % du PIB à 2,4 % pour les mêmes années⁶. L'émergence d'une classe moyenne peut expliquer en partie ce déplacement, mais la concurrence entre les États pour attirer les entreprises et plus généralement l'idéologie néolibérale jouent un rôle certain dans ce déplacement de l'effort fiscal. C'est que, souvent, les gens fortunés et les grandes entreprises emploient les meilleurs avocats et fiscalistes pour réussir à tirer avantage des flous juridiques et des zones grises de la loi. La fiscaliste Brigitte Alepin donne des exemples dans ses deux livres sur le sujet⁷. Selon la revue *The Economist*⁸, ceci se déroule dans une dynamique où les entreprises accaparent une part de plus en plus importante des revenus.

Les organismes statistiques compilent peu de données sur les entreprises. Il n'existe pas de microdonnées qui permettraient de développer une analyse comparable à celles des chapitres précédents. Les données sont tellement peu accessibles qu'il est même difficile de savoir combien il y a d'entreprises au Québec. Dans leur publication la plus récente sur le sujet, les ministères des Finances et du Revenu avancent le chiffre de 320 000 entreprises en 2005⁹. Le Registre des entreprises de Statistique Canada fait plutôt référence à 250 000 emplacements au Québec pour 2010. Ce nombre compte notamment les établissements du gouvernement. En incluant les travailleurs et les travailleuses autonomes, cela grimpe à 500 000. C'est qu'on ne retient pas exactement les mêmes critères pour la compilation (déclaration de revenu, chiffre d'affaires, etc.).

3. Le document peut être consulté à l'adresse suivante : <http://www.pwc.com/ca/rd/>.

4. P. 6 du document.

5. Léo-Paul LAUZON, M. BERNARD, M. HASBANI et G. STE-MARIE, *L'autre déséquilibre fiscal*, Chaire d'études socio-économiques de l'UQAM, 2006, 22p.

6. Ibid., p. 9 et 12

7. Brigitte ALEPIN, *Ces riches qui ne paient pas d'impôts*, Éditions du Méridien, 2004, 232p. et *La crise fiscale qui vient*, VLB éditeur, 2011, 157 p.

8. Durant les trois années précédant la récession mondiale, la revue d'affaires a rappelé en une que la part des profits des entreprises dans le PIB avait atteint un niveau record depuis la crise des années 1930. Par exemple, l'édition du mois de juillet 2005 explique que : « Dans la plupart des pays industrialisés, les salaires en tant que proportion du revenu national total sont au plus faible depuis des décennies. Par contre, les profits après impôts l'an dernier ont atteint, par rapport au produit intérieur brut (PIB), leur plus haut niveau en 75 ans. » Ce fut notamment le cas au Québec et au Canada, selon les données de Statistique Canada.

9. MINISTÈRES DES FINANCES ET DU REVENU, *Statistiques fiscales des sociétés – année d'imposition 2005*, Gouvernement du Québec, 2009, 146 p.

Avec les statistiques disponibles, nous traçons un bref portrait des entreprises au Québec. Nous mettons également en perspective les subventions reçues et les impôts payés par les entreprises aux différents niveaux d'administration publique.

Comme le montre le tableau 1, les entreprises québécoises sont presque exclusivement des PME. Ces données proviennent du Registre des entreprises et excluent les travailleurs et travailleuses autonomes. Elles ont été compilées par le Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

Tableau 1 : Répartition des entreprises québécoises selon leur nombre d'employés en 2010			
1 à 4	5 à 49	50 à 199	200 et plus
51,6 %	43,6 %	3,9 %	0,8 %
Source : MDEIE, <i>Portrait socioéconomique des régions du Québec</i> , édition 2011, p.53			

S'il y a peu de grandes entreprises, elles embauchent beaucoup. Moins de 1 % des entreprises emploient près de la moitié de la population. Le tableau 2 montre également que les moyennes entreprises représentent aussi une part appréciable de l'emploi¹⁰.

Tableau 2 : Répartition du nombre d'emplois selon la taille de l'entreprise, Québec, 2010				
1 à 4	5 à 49	50 à 99	100 à 299	300 et plus
6,37 %	27,07 %	8,95 %	10,70 %	46,91 %
Source : Statistique Canada. Tableau 281-0042 : Emploi par taille d'entreprise selon l'emploi (l'EERH) pour l'ensemble des salariés				

Le tableau 3 indique que près de quatre emplois sur cinq se trouvent dans le secteur des services. Le secteur de l'agriculture et des ressources naturelles représente un peu plus de 5 % des entreprises, mais occupe à peine plus de 2 % de la main-d'oeuvre. Enfin, le secteur de la fabrication emploie le double que celui de la construction, alors qu'il compte deux fois moins d'établissements.

Tableau 3 : Répartition des entreprises et de l'emploi selon le secteur, Québec, 2010				
Secteurs	Primaire	Secondaire construction	Secondaire fabrication	Tertiaire
Entreprises	5,6 %	11,3 %	6,2 %	76,9 %
Emplois	2,1 %	5,9 %	12,8 %	79,2 %
Source : MDEIE, <i>Portrait socioéconomique des régions du Québec</i> , édition 2011, p.51 et 55				

Le tableau 4 de la page suivante indique que les entreprises québécoises ont reçu plus de 7 milliards \$ en subventions des gouvernements en 2008. Il s'agit de l'année la plus récente pour les données. De ce montant, près de six milliards \$ proviennent du gouvernement du Québec. Le Québec est la seule province à avoir retenu une telle politique de subventions aux entreprises¹¹. Par

10. Les catégories entre les tableaux 1 et 2 ne concordent pas parfaitement.

11. Ces subventions, inscrites sous la catégorie *transferts courants aux entreprises* n'incluent pas les subventions aux garderies. C'est ce que nous a confirmé M. Claude Vaillancourt de Statistique Canada. Une telle inclusion aurait enlevé une part importante de l'avantage de l'attractivité québécoise.

exemple, en Ontario, c'est 2,5 milliards \$, en Alberta, 1,1 milliard \$ et en Colombie-Britannique, 1 milliard \$.

Tableau 4 : Transferts courants aux entreprises, 2008, millions \$

Fédéral	Provincial	Local	Total
813	5 742	571	7126
Source : Statistique Canada, Tableau 384-0004 : Recettes et dépenses du secteur des administrations publiques, comptes économiques provinciaux.			

En comparaison, l'impôt payé par les entreprises est peu élevé, comme l'indique le tableau 5. À titre d'exemple, les subventions versées aux entreprises par le gouvernement du Québec sont plus importantes que l'impôt direct et la taxe sur le capital qu'elles lui ont versés. L'écart dépasse 1,1 milliard \$.

Tableau 5 : Impôts directs en provenance des sociétés et entreprises publiques, incluant la taxe sur le capital, Québec, 2008, millions \$

Fédéral	Provincial	Local	Total
5 605	4 627	0	10 232
Source : Statistique Canada, Tableau 384-0004 : Recettes et dépenses du secteur des administrations publiques, comptes économiques provinciaux.			

Il est à remarquer que la taxe sur le capital a progressivement été réduite, puis éliminée. En 2006 au fédéral et en 2011 au Québec. Cela a diminué l'impôt direct versé aux administrations. Par exemple, pour l'année 2010-2011, l'impôt des sociétés au Québec a diminué à 3,6 milliards \$¹². De plus, avant d'être éliminée, cette taxe était aussi payée par les entreprises publiques. Par exemple, en 2008, Hydro-Québec a versé plus de 200 millions \$ à elle seule en taxe sur le capital. C'est environ 20 % du total. Les entreprises publiques ne paient pas d'impôt puisqu'elles versent leurs bénéfices au gouvernement. Elles payaient toutefois la taxe sur le capital.

Au Québec, les entreprises cotisent aussi au Fonds des services de santé. Jusqu'à récemment, les particuliers n'y contribuaient pas. Pour l'année 2008, cette source de revenus représente plus de 5 milliards \$. Ce montant n'est toutefois pas ventilé entre entreprises privées, entreprises publiques, ni entre la fonction publique et parapublique. Il n'est pas possible de savoir la part versée par l'entreprise privée.

Les entreprises versent d'autres impôts et taxes aux administrations. Il y a par exemple l'impôt foncier au niveau local. Ici encore, les données ne sont pas ventilées pour distinguer les ménages des entreprises. Globalement, ce montant représente un peu moins de 10 milliards \$ au Québec. Il y a aussi les cotisations d'assurance-emploi au fédéral. Encore une fois, ce montant n'est pas ventilé entre entreprises et individus. Même chose pour les licences, les droits, les permis et les taxes sur le transport aérien, etc. Enfin, les taxes et les permis provenant de l'exploitation des ressources naturelles n'ont été que de 16 millions \$ en 2008. Les impôts sur l'exploitation minière et forestière ont été de 90 millions \$¹³.

12. MINISTÈRES DES FINANCES, *Plan budgétaire 2011-2012*, Gouvernement du Québec, 2011, p. I.4.

13. STATISTIQUE CANADA, *tableau 385-0001*.

Malgré le peu d'informations disponibles au sujet des entreprises québécoises, il est évident que les subventions qu'elles reçoivent sont très élevées par rapport aux divers impôts payés. C'est particulièrement le cas au Québec. Il est évident que l'ensemble des services publics que reçoivent les entreprises québécoises compense largement les impôts qu'elles paient.

4.1 Faits saillants

- Selon différentes études, le Québec offre un cadre très concurrentiel pour les entreprises. Elles reçoivent beaucoup de service et paient peu d'impôt. Par exemple, les entreprises reçoivent plus de subventions qu'elles ne paient d'impôts directs.
- Le ratio des services publics répartis sur le nombre d'entreprises représente environ 520 000 \$ par entreprise.
- Les instituts statistiques produisent peu de données sur les entreprises.
- Même leur nombre est controversé. Il dépend de la définition retenue. Selon le registre des entreprises de Statistiques Canada, il y en aurait 250 000 au Québec.
- Il s'agit principalement de petites entreprises.
- L'emploi est toutefois concentré dans les grandes entreprises. Les 2000 entreprises comptant au moins 200 employés accaparent près de la moitié des emplois. Au Québec, l'emploi est concentré dans le secteur des services.

Annexes

A. Variable retenue pour chaque sous-catégorie de dépenses et ventilation par quintile de ménage (en %)

B. Variable retenue pour chaque sous-catégorie de dépense et ventilation par genre d'individu (femmes - hommes) (en %)

Annexe A

Variable retenue pour chaque sous-catégorie de dépense et ventilation par quintile de ménage (en %)						
Total des dépenses	Variable retenue	1er	2e	3e	4e	5e
Services généraux de l'administration publique	population, EDM	11,11	16,39	20,08	24,15	28,27
Protection de la personne et de la propriété	population, EDM	11,11	16,39	20,08	24,15	28,27
Transports et communication	dépenses en carburant, EDM	4,39	12,92	21,24	26,00	35,46
transport en commun pour municipal	semaines d'emploi, EDTR	6,29	11,56	18,87	27,62	35,66
Santé						
Soins hospitaliers	visites à l'hôpital, ESCC	40,20	22,07	16,42	10,69	10,63
Soins médicaux	visites chez le médecin, ESCC	25,63	20,81	19,12	17,92	16,53
Soins préventifs	population, EDM	11,11	16,39	20,08	24,15	28,27
Autres services de santé	population, EDM	11,11	16,39	20,08	24,15	28,27
Services sociaux						
Assistance sociale	revenus tirés de l'aide sociale, EDTR	57,77	20,01	9,73	6,73	5,76
Prestations d'assurance-emploi	prestation d'assurance-emploi, EDM	5,67	12,16	26,99	29,27	25,90
Indemnités aux victimes d'accidents du travail	*indemnités pour accident de travail, EDTR	4,79	16,37	28,67	32,21	17,96
Prestations des régimes de retraite des employés et variation de l'avoir	employés du secteur public, EDTR	5,65	7,30	18,38	26,63	42,03
Prestations aux anciens combattants	personnes âgées, EDM	27,12	30,04	21,84	12,84	8,16
Autres services sociaux	total des transferts, EDTR	19,74	26,64	21,69	18,74	13,19
CPE et autres services de garde*	enfants 0-4 ans, EDM	5,79	15,18	19,57	19,73	39,73
Régime de pension du Canada (RPC)	prestation RPC/RRQ, EDTR	16,59	31,49	22,71	17,48	11,74
Régime des rentes du Québec (RRQ)	prestation RPC/RRQ, EDTR	16,59	31,49	22,71	17,48	11,74
Indemnités aux victimes d'accidents d'automobile	réparations de véhicules automobiles, EDM	5,52	10,60	21,72	24,80	37,36
Éducation						
Éducation élémentaire et secondaire	*enfants de 5 à 17 ans, EDM	5,69	12,17	17,04	25,05	40,06
Éducation postsecondaire	étudiants à temps plein, EDTR	13,12	10,42	28,81	20,52	27,14
Services particuliers de recyclage	population active occupée, EDTR	9,77	14,35	21,19	25,96	28,72
Autre éducation	population active occupée, EDTR	9,77	14,35	21,19	25,96	28,72
Conservation des ressources et développement de l'industrie	population, EDM	11,11	16,39	20,08	24,15	28,27
Environnement	population, EDM	11,11	16,39	20,08	24,15	28,27
Loisirs et culture	dépenses totale pour les services de loisirs, EDM	6,23	11,29	17,96	21,61	42,91
Travail, emploi et immigration	population active occupée, EDTR	9,77	14,35	21,19	25,96	28,72
Logement	locataires, EDM	37,21	29,94	17,82	11,40	3,63
Affaires extérieurs et aide internationale	population, EDM	11,11	16,39	20,08	24,15	28,27
Planification et aménagement des régions	propriétaires occupants, EDM	7,58	12,83	21,57	26,21	31,82
Établissements de recherche	population, EDM	11,11	16,39	20,08	24,15	28,27
Autres dépenses	population, EDM	11,11	16,39	20,08	24,15	28,27
Note : L'astérisque signifie qu'une variable qui diffère de celle utilisée par Mackenzie et Shillington pour la même catégorie. EDTR = Enquête sur la dynamique du travail et du revenu. EDM = Enquête sur les dépenses des ménages. ESCC = Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes. Ces trois enquêtes sont menées par Statistique Canada.						

Annexe B

Variable retenue pour chaque sous-catégorie de dépense et ventilation par genre d'individu (femmes- hommes) (en %)			
Total des dépenses	Variable retenue	Femmes	Hommes
Services généraux de l'administration publique	population 18 ans et plus, StatCan	50,90	49,10
Protection de la personne et de la propriété	population 18 ans et plus, StatCan	50,90	49,10
Transports et communication	dépenses en carburant, EDM	48,55	51,45
transport en commun pour municipal	semaines d'emploi, EDTR	51,19	48,81
Santé			
Soins hospitaliers	visites à l'hôpital, ESCC	50,45	49,55
Soins médicaux	visites chez le médecin, ESCC	58,68	41,32
Soins préventifs	population 18 ans et plus, StatCan	50,90	49,10
Autres services de santé	population 18 ans et plus, StatCan	50,90	49,10
Services sociaux			
Assistance sociale ¹	revenus tirés de l'aide sociale, EDTR	64,11	35,89
Prestations d'assurance-emploi	prestation d'assurance-emploi, EDTR	49,17	50,83
Indemnités aux victimes d'accidents du travail	*indemnités pour accident de travail, EDTR	31,33	68,67
Prestations des régimes de retraite des employés et variation de l'avoir	employés du secteur public, EDTR	58,45	41,55
Prestations aux anciens combattants	personnes âgées, EDM	-	100,00
Autres services sociaux	total des transferts, EDTR	56,37	43,63
CPE et autres services de garde*	enfants 0-4 ans, EDM	49,94	50,06
Régime de pension du Canada (RPC)	prestation RPC/RRQ, EDTR	45,79	54,21
Régime des rentes du Québec (RRQ)	prestation RPC/RRQ, EDTR	45,79	54,21
Indemnités aux victimes d'accidents d'automobile	réparations de véhicules automobiles, EDM	48,33	51,67
Éducation			
Éducation élémentaire et secondaire	*enfants de 5 à 17 ans, EDM	51,99	48,01
Éducation postsecondaire	étudiants à temps plein, EDTR	51,94	48,06
Services particuliers de recyclage	population active occupée, EDTR	45,71	54,29
Autre éducation	population active occupée, EDTR	45,71	54,29
Conservation des ressources et développement de l'industrie	population 18 ans et plus, StatCan	50,90	49,10
Environnement	population 18 ans et plus, StatCan	50,90	49,10
Loisirs et culture	dépenses totales pour les services de loisirs, EDM	48,47	51,53
Travail, emploi et immigration	population active occupée, EDTR	45,71	54,29
Logement	locataires, EDM	50,55	49,45
Affaires extérieurs et aide internationale	population 18 ans et plus, StatCan	50,90	49,10
Planification et aménagement des régions	propriétaires occupants, EDM	46,87	53,13
Établissements de recherche	population 18 ans et plus, StatCan	50,90	49,10
Autres dépenses	population 18 ans et plus, StatCan	50,90	49,10
Note : L'astérisque signifie que je retiens une autre variable qui diffère de celle utilisée par Mackenzie et Shillington pour la même catégorie. EDTR = Enquête sur la dynamique du travail et du revenu. EDM = Enquête sur les dépenses des ménages. ESCC = Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes. Ces trois enquêtes sont menées par Statistique Canada.			

¹ Pour une définition complète de cette catégorie, consulter la note 8 de la page 6